

COMMISSION DES FINANCES,
DE L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE
ET DU CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

Le président

Le 16 janvier 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE : LE GOUVERNEMENT NE LÂCHE RIEN

Après avoir suspendu l'examen en nouvelle lecture du projet de loi de finances pour 2026, le Premier ministre a annoncé diverses mesures censées dessiner le budget de consensus qu'il veut imposer. Ces « concessions » pour éviter qu'une partie de l'opposition ne le censure se révèlent pourtant artificielles.

D'une part, il réaffirme la volonté du Gouvernement de maintenir les baisses de dépenses prévues par le projet de loi initial, soit une baisse des moyens des ministères, en euros courants, à l'exception des domaines régaliens. Et s'il est prévu d'augmenter le budget des **autres-mers** pour répondre à des situations de crise en Kanaky-Nouvelle-Calédonie, cette annonce signifie qu'aucun moyen supplémentaire ne sera consacré aux autres postes de dépenses du ministère.

D'autre part, il évoque des **mesures largement majoritaires** au Parlement qu'il lui aurait été impossible d'exclure, comme l'indexation du barème de l'impôt sur le revenu et des prestations sociales, le maintien de l'abattement de 10 % sur les pensions ou la réduction des prélèvements sur les bailleurs sociaux de 400 millions d'euros. En aucune façon ces annonces ne peuvent être présentées comme des concessions.

Le Premier ministre ne cède rien : il prend juste un peu moins. Qu'il s'agisse de la prime d'activité, du repas à 1€, du Fonds Vert, il prétend rendre d'une main alors qu'il continue à prendre de l'autre :

- Il annonce la généralisation du **repas à 1€** pour les étudiant·es. Rien de nouveau, l'Assemblée nationale avait déjà voté cette mesure en adoptant une proposition de loi socialiste en janvier 2025. Cela coûterait 90 à 110 millions d'euros (cf. Cnous et rapport Keloua-Hachi). En revanche ce qui n'est pas dit, c'est qu'entre le budget appliqué par M. Bayrou et celui initialement prévu par M. Lecornu, les crédits pour la vie étudiante devaient baisser de 203 M€ en deux ans. Le Gouvernement ne soutient pas les étudiant·es : il baisse juste un peu moins leurs budgets.
- Le budget initial de M. Lecornu prévoyait une coupe sans précédent dans la **prime d'activité** avec -1,2 milliard d'euros (près de 10%). Il admet « *une erreur* » et annonce revaloriser la prime d'activité de « *50€ en moyenne pour les ménages qui gagnent le Smic ou un peu plus que le Smic* ». Cela n'améliorera pas la situation des travailleurs pauvres, qui sont plus d'1 million en France. Cela n'améliorera pas la situation sur le marché du travail qui a été saccagé par les réformes successives de l'assurance-chômage.

- Il annonce “*augmenter le **Fonds Vert***”. Cela ne veut pas dire grand-chose. Alors qu’il devait être un instrument majeur de l’investissement écologique en France, le Fonds Vert a été sabré de 55% rien qu’avec le budget Bayrou (-1,3 milliard d’euros). Le projet initial de M. Lecomte prévoyait de porter cette baisse à 75% en deux ans, soit une quasi-suppression quelques années seulement après sa mise en place. Il est fallacieux de prétendre augmenter un dispositif qui a été divisé par deux l’année d’avant. De plus, avec ce genre de stop-and-go, c’est la confiance des entreprises et leurs carnets de commandes qui souffrent les premiers.

M. Lecomte invente par ailleurs des supposées concessions à partir de rien. Il annonce « *maintenir **MaPrimeRenov*** » alors qu’il n’a jamais été question de la supprimer. Le Gouvernement a instrumentalisé la loi spéciale pour bloquer cette aide écologique, c’est déjà condamnable. Mais il prétend maintenant la maintenir le reste de l’année, alors que c’était déjà prévu. Même chose concernant les **bourses étudiantes**. Même chose pour la dotation globale de fonctionnement (DGF) – rappelons aussi que le projet initial du Gouvernement prévoyait des baisses de 7,6 milliards sur les **collectivités**, qui seront largement maintenues.

Le Gouvernement souhaite « *poser les bases* » du **statut fiscal du bailleur privé**. Mais cet avantage fiscal qui vise à encourager les particuliers à investir dans un logement pour le louer à un prix abordable ne pourra pas répondre structurellement à la crise du logement. Il ne s’agit que d’une nouvelle mesure de défiscalisation – une de plus – qui devra être compensée par des baisses de dépenses supplémentaires puisque l’augmentation de la fiscalité des plus riches semble exclue du compromis.

Durant son allocution, il n’a effectivement pas abordé ce sujet. M. Lecomte annonce ne pas toucher « *aux impôts sur les ménages* ». Il omet commodément de faire la différence entre – d’une part – les ménages populaires, de classe moyenne, et même les ménages aisés – et d’autre part quelques milliers de ménages très très fortunés qui paient un taux d’impôt honteusement plus bas que les autres foyers. Cet évitement de la **question fiscale** est-il un oubli ou une validation de la copie actuelle de l’Assemblée nationale qui exclut la prolongation de la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises ou la mise en place d’une taxe sur les holdings ?

Éric Coquerel